

PUBLIC

Artistes, techniciens, animateurs, formateurs en art du cirque.

OBJECTIFS

- Sensibiliser aux risques
- Présenter le contexte réglementaire
- Transmettre les éléments de savoir-faire technique.

CONTENU

• Les équipements :

- La connaissance des équipements de sécurité au travail (harnais, chaussures, casques...)
- La connaissance des accessoires d'installation (connecteurs, cordage, câbles, sangles...)
- La connaissance des agrès (trapèzes, cordes, tissus, sangles...)
- La connaissance des ancrages (structures, anneaux, chevilles, lests...)
- Caractéristiques, usages, avantages, normes, inspections périodiques...

• Les techniques :

- Les nœuds et techniques d'amarrage
- Les techniques de protection contre les chutes de hauteur
- L'accès en hauteur (progression verticale sur corde)
- La démultiplication des forces (mouflages)
- La suspension et le haubanage des structures et agrès
- Le levage et le haubanage des portiques
- Pratique, avantages, niveaux de sécurité...

• La réglementation :

- Le code du travail
- Les lieux accueillant du public
- Les normes techniques
- La délégation de pouvoir
- Hiérarchie des textes, responsabilités

• Les notions physiques :

- Equilibre des forces
- Actions dans les structures : compression, traction, flexion, torsion, flambement
- Angles d'élingage, suspensions en Y
- Actions dynamiques
- Facteur de chute et absorption des chocs
- Effets de poulie, démultiplication des forces
- Compréhension, schémas, méthodes de calculs, exercices...

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Ce stage proposera une alternance entre les périodes théorique (1/3) et les périodes pratiques (2/3).

Il permettra de mettre les stagiaires en condition de travail afin d'acquérir une première expérience pratique de certaines techniques et de désapprendre au besoin certaines mauvaises habitudes. Les participants seront également invités à un baptême sur les agrès concernés afin qu'ils puissent appréhender la finalité de leur travail.

Les périodes théoriques seront l'occasion de s'interroger sur les phénomènes physiques qui agissent sur les structures et les agrès ainsi que d'informer sur les obligations techniques et juridiques liées au secteur du cirque en général.

INTERVENANT

Thomas LORIAUX, Ingénieur Civil Architecte

ÉVALUATION

L'évaluation finale se fera, suite à la réalisation d'éléments réalisés par les participants, par une inspection détaillée des méthodologies de chaque participant, complétée d'une évaluation QCM.

DURÉE, COÛT PÉDAGOGIQUE

Du 18 au 22 novembre 2019 (35 heures)

Coût : 1 150,00€ par personne

Lieu : La Brèche, Pôle National des Arts du Cirque de Basse-Normandie

En partenariat avec La Brèche et AERISC.

